

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022

ACCA DE LACASSAGNE

Le Président et les membres du conseil d'administration de l'Association Communale de Chasse Agréée de LACASSAGNE informe l'ensemble de ses membres que l'assemblée générale ordinaire 2022 se tiendra le 20 mai à 20h30 hrs à la salle des fêtes

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du rapport d'activité du Président pour la saison 2021/2022

Approbation du rapport financier 2021/2022 (comptes de l'année écoulée)

Approbation du budget 2021/2022

Montants des cotisations pour la saison 2022/2023

Liste nominative des chasseurs dits « extérieurs » retenus pour la saison 2022/2023 par le Conseil d'Administration

Validation des statuts

Validation du règlement intérieur et de chasse (RIC)

Élection de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Modification de la réserve

-

-

-

Questions diverses

Le président de l'ACCA de

*Rueck Petrick*

Signature



Conformément à la réglementation en vigueur la convocation est affichée au tableau d'affichage de la mairie 10 jours avant.

Date d'affichage

08/05/2022

Cachet de la mairie